

5. Versements aux termes de la loi sur les prestations de retraite supplémentaires

	a) Fonction publique		b) Forces armées		c) Gendarmerie royale du Canada		d) députés et sénateurs	
	(i)	(ii)	(i)	(ii)	(i)	(ii)	(i)	(ii)
1980-1981	31.8	201.6	4.3	108.6	0.5	10.0	0.03	0.7
1981-1982	33.2	263.9	4.6	140.5	0.7	12.1	0.07	0.7
1982-1983	35.6	332.4	4.8	178.0	0.5	14.7	0.0	1.5
1983-1984	30.8	380.0	5.2	207.2	0.5	16.5	0.03	1.6

Remarque: Les prestations cessent d'être payées sur le Compte à l'égard d'un ancien contributeur dès que la somme totale de ses prestations égale le total des montants crédités au compte à son égard. Tout excédent de prestations est payé sur le Fonds du revenu consolidé. Ces montants figurent dans les colonnes (ii) ci-dessus.

LES AVIONS NOLISÉS OU LOUÉS

Question n° 388—M. Boudria:

1. Depuis le 4 septembre 1984, le gouvernement a-t-il loué ou nolié un avion pour le ministre de la Consommation et des Corporations, ou en a-t-il obtenu l'usage et, dans l'affirmative, a) combien de fois, b) combien en a-t-il coûté, c) vers quelles destinations et, dans chaque cas, quels étaient les noms (i) du transporteur (ii) des passagers?

2. Dans chaque cas, pourquoi a-t-on loué un avion au lieu de recourir aux lignes commerciales?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations):

1. Oui. a) Quatre.

b)	c)	c)(i)	d)(ii)
\$1,119.00	Ottawa/Québec/Ottawa	Bonavair	L'hon. Michel Côté Jacques Gagnon Diana Monnet Julien Béliveau Alban Garon
\$1,200.70	Ottawa/Toronto/Ottawa	Bonavair	L'hon. Michel Côté Julien Béliveau John Polak Jacques Gagnon David McLaughlin Dora Koop
\$2,183.25	Ottawa/Toronto/Québec/ Montréal/Ottawa	Bonavair	L'hon. Michel Côté Julien Béliveau André Garneau
\$1,975.00	Gatineau/Québec	Bradley Air	L'hon. Michel Côté Jacques Gagnon Louise Dufresne
	Québec/Gatineau	Bradley Air	L'hon. Harvie Andre René Pelletier Jacques Gagnon Louise Dufresne

2. Vols commerciaux non-disponibles.

Questions au Feuilleton

LE COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE LA JEUNESSE

Question n° 418—M. Robichaud:

1. La ministre d'État (Jeunesse) a-t-elle choisi une jeune anglophone pour représenter le Nouveau-Brunswick au Comité consultatif national de la Jeunesse et, dans l'affirmative, a) la ministre a-t-elle consulté des organismes de la jeunesse du Nouveau-Brunswick avant d'arrêter son choix, b) la ministre a-t-elle étudié la possibilité de reconnaître la communauté francophone du Nouveau-Brunswick lors de la sélection des membres du comité?

2. La ministre reviendra-t-elle sur sa décision afin de nommer un(e) jeune représentant(e) francophone au comité et, dans l'affirmative, quand?

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): 1. La ministre d'État à la Jeunesse a choisi un groupe de 24 jeunes de toutes les régions du Canada qui agissent comme ses conseillers et forment le Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse (AIJ). Le mandat du Comité est le suivant: prendre part à diverses manifestations organisées dans le cadre de l'AIJ; contribuer à la mise sur pied de forums fédéraux à l'occasion de l'AIJ; conseiller la Ministre au regard des préoccupations et des intérêts des jeunes Canadiens au cours de l'AIJ.

Les membres du Comité ont été choisis individuellement, de façon à représenter les intérêts des jeunes gens et jeunes filles de divers milieux ainsi que les diverses régions et les différents groupes linguistiques et culturels du Canada. Les membres ne représentent pas une région ou un groupe particulier. L'un d'eux est une jeune fille originaire de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) qui est bilingue et de langue maternelle anglaise.

a) La Ministre a choisi ces jeunes sur la base de propositions reçues de ses collaborateurs ministériels, de différents groupes et de particuliers de tout le pays.

b) La possibilité de choisir un jeune francophone du Nouveau-Brunswick a été envisagée tout comme celle de choisir des jeunes francophones d'autres provinces ou des jeunes provenant d'autres groupes culturels ou linguistiques.

2. Le comité compte sept membres francophones. Deux d'entre eux proviennent de communautés francophones hors Québec (i.e., l'Ontario et la Saskatchewan). Pour le moment, la Ministre n'envisage pas de nommer de nouveaux membres. Toutefois, elle a nommé M. Martin Pitre, de Robertville (Nouveau-Brunswick), comme ambassadeur de l'Année internationale de la jeunesse.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 368 était transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.